



Communiqué de presse juin 2021

PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE : SMACL ASSURANCES PUBLIE SON NOUVEAU GUIDE

SMACL Assurances publie un nouveau guide consacré à la réalisation des plans communaux de sauvegarde. Intitulé « Plan communal de sauvegarde, garantir son caractère opérationnel », ce guide a été réalisé en partenariat avec l'Institut des risques majeurs de Grenoble (IRMa). Avec ce nouvel outil, SMACL Assurances souhaite accompagner les élus locaux dans la mise en œuvre opérationnelle de leur plan communal de sauvegarde, en leur fournissant une méthodologie simple et pratique à mettre en place. Le guide est disponible en téléchargement sur smacl.fr.

En cas de crise sur un territoire, les plans communaux de sauvegarde (PCS) constituent une base légale essentielle et fournissent aux élus locaux un véritable appui à la décision. Face à des situations telles que des inondations, des feux de forêt ou encore des accidents industriels, les PCS permettent une gestion de crise rapide et efficace. Le guide rappelle cependant que pour garantir leurs opérationnalités, les PCS doivent être anticipés et impliquer les différentes parties prenantes.

Ainsi, pour accompagner les élus locaux dans cette démarche, le guide présente les différentes étapes à suivre dans l'élaboration d'un PCS. Du diagnostic des risques préalables (connaissance des phénomènes dommageables, identification des enjeux sur le territoire, recensement des moyens disponibles...) au maintien opérationnel (mise à jour régulière, formations...), en passant par l'organisation de la réponse lorsque le risque survient (organigramme de crise, désignation d'un poste de commandement...), le guide proposé par SMACL Assurances décrit les différentes étapes à mettre en place.

S'il n'existe pas de méthodologie « clé en main », le guide insiste sur quatre facteurs de réussite. D'abord, afin de garantir l'implication et la mobilisation de l'ensemble des parties, il est préconisé de mettre en place un PCS dans le cadre d'une démarche projet bénéficiant, entre autres, d'une impulsion politique et d'un management dédié. Ensuite, il convient de préparer une organisationnelle fonctionnelle claire (dispositif d'alerte, organe de commandement...). Enfin, il est rappelé l'importance de développer les savoir-faire et de procéder régulièrement à un audit de l'organisation envisagée dans le cadre d'un PCS.

Pour finir, le guide présente également plusieurs conseils pratiques issus d'expérience de terrain, afin de capitaliser sur les bonnes pratiques.

Rappelons que toutes les collectivités peuvent être confrontées à un événement pouvant menacer leurs habitants et qu'il est de la responsabilité du maire de prendre les dispositions nécessaires pour alerter les habitants et assurer leur protection.

Lire le guide, [en cliquant ici](#).

À propos de SMACL Assurances

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels plus de 20 000 collectivités et établissements publics, près de 50 000 associations et entreprises (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de 40 000 particuliers (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques). Depuis le 1^{er} janvier 2019, SMACL Assurances a rejoint le Groupe VYV, 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

www.smacl.fr   

Contact presse SMACL Assurances :
Laure Capblancq Dupé - l-capblancq@smacl.fr - 07.61.79.88.73

Noémie Foort - noemie.foort@mnt.fr - 06 37 40 39 79

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4^e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 200000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques. Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 114000 employeurs publics et privés. Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 9,5milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

À propos de VYV3. l'offre de soins et d'accompagnement.

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV3) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV3 compte 30000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,9milliard d'euros (1,8milliard d'euros en vision contributif groupe).

www.groupe-vyv.fr   

Contact presse SMACL Assurances :
Laure Capblancq Dupé - l-capblancq@smacl.fr - 07.61.79.88.73

Contact presse MNT :
Noémie Foort - noemie.foort@mnt.fr - 06 37 40 39 79